

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2024

---

SIMPLIFIER ET ACCÉLÉRER LA COUVERTURE MOBILE DU TERRITOIRE - (N° 2597)

## AMENDEMENT

N ° CE8

présenté par

Mme Belluco, M. Fournier et Mme Laernoes

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste est opposé tout à la fois au déploiement d'une société sur-connectée, et aux dérogations à la loi littorale. Par conséquent, il demande la suppression de cet article.